

:: :: :: *paroles de ...* :: :: ::

Le20/09/2013

Personnes âgées

Guy Fontaine : "La réforme de la dépendance ne doit pas être sacrifiée sur l'autel de la pause fiscale"



La grande loi sur l'adaptation de la société au vieillissement verra-t-elle le jour rapidement et aura-t-elle les moyens de ses ambitions ? Le flou des déclarations du Premier ministre et la pause fiscale décrétée inquiètent les acteurs de l'aide à domicile qui, ensemble, interpellent le pouvoir. Les explications de Guy Fontaine, secrétaire général de la Fnaafp/CSF.

tsa : Les quatre grandes fédérations de l'aide à domicile (1) ont adressé un courrier au Premier ministre dans lequel elles s'inquiètent de l'éventuel report de la loi sur l'adaptation de la société française au vieillissement de sa population. Qu'est ce qui fonde votre inquiétude ?

Guy Fontaine : Nous avons constaté que la loi promise par le candidat Hollande n'était pas inscrite au calendrier parlementaire jusqu'à mars 2014 – date des élections municipales. Bien entendu, il s'agit d'un calendrier provisoire, mais tout de même, le signal donné n'est pas très positif. Cela signifie clairement qu'il n'y aura pas de réforme au 1er janvier 2014. Nous sommes particulièrement inquiets du sort qui sera réservé dans les lois de finances à la contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie ([Casa](#)) instaurée par la dernière loi de financement de la sécurité sociale.

Que craignez-vous exactement ?

En 2013, la Casa a été affectée par dérogation au Fonds de solidarité vieillesse (FSV). Au vu des discussions au sein de la commission sociale de l'Assemblée nationale, nous ne sommes pas rassurés sur le fléchage de ces 600 à 700 millions d'euros vers le financement de la réforme. Nous avons été alertés par la réponse qu'a faite, début juillet, le ministre du Budget à une question d'un parlementaire sur l'affectation de la Casa au budget de la



CNSA. Bernard Cazeneuve l'a certes confirmé, mais il a ajouté : « La répartition de la CSG sera décidée au regard des besoins de financement du régime général et du FSV ainsi que du calendrier de la réforme de la dépendance ». Nous craignons concrètement que la réforme de la dépendance soit sacrifiée sur l'autel de la pause fiscale.

Sauf que le Premier ministre a confirmé récemment que la réforme serait bien présentée fin 2013 ou courant 2014...

Il ne faudrait pas que les quinquennats se suivent et se ressemblent. A chaque fois, on nous promet une réforme qui est toujours repoussée. [Jean-Marc Ayrault](#) a bien indiqué que le projet de loi serait présenté, mais il n'a jamais apporté de précisions sur le volet financement. Nous redoutons que la loi sur l'adaptation au vieillissement qui pourrait comporter des mesures intéressantes se fasse sans financements importants, ce qui ne permettrait pas d'améliorer la prise en charge des situations de perte d'autonomie.

Que demandez-vous exactement ?

Nous souhaitons être reçus par le Premier ministre pour avoir des précisions sur les modalités de mise en place de cette réforme, son financement et son calendrier. Nous serions également preneurs d'une rencontre avec la ministre des Affaires sociales que nous avons sollicitée, en vain, à plusieurs reprises. Il est clair que ce chantier a été entièrement délégué à Michèle Delaunay dont nous apprécions l'engagement. Mais les blocages importants qu'elle rencontre nous conduisent à nous adresser à un niveau supérieur. D'où notre demande auprès du Premier ministre.

Comptez-vous élargir votre démarche au-delà des quatre grandes fédérations signataires ?

Il faut bien comprendre que le secteur de l'aide à domicile n'a pas vraiment l'habitude du lobbying. Notre objectif est évidemment d'élargir la mobilisation. Le GR 31 portera vraisemblablement une parole unique lors de la prochaine réunion de la CNSA. Mais, cela ne sera pas suffisant. Pour peser sur les décisions, il faut créer un rapport de force en faveur de cette réforme. Pourquoi pas une pétition en ligne, des manifestations régionales ? Tout reste ouvert.

L'aide à domicile est toujours en proie à de lourdes difficultés. Quelles sont les premières remontées de la mise en œuvre du second plan de restructuration ?

Pour l'instant, nous n'avons pas de bilan complet, car certaines ARS instruisent encore les dossiers. Les premiers constats que nous faisons sont plutôt positifs : il y a beaucoup moins de saupoudrage que lors du premier plan. Les structures de notre fédération auraient reçu environ 60 % des sommes demandées (la proportion était de l'ordre de 30 % lors du premier plan). Reste qu'en l'absence de réforme, le système de tarification va continuer à générer des déficits. Faudra-t-il un 3e fonds de restructuration ? Notre secteur en a vraiment marre des rustines.

(1) *Una, Adessadomicile, ADMR et Fnaafp/CSF*

[Par Noël Bouttier](#)